

**RÉDACTION : CITÉ. 19**  
 Téléphone Stand 39.68  
 après-midi de 7 h. à 6 h. Stand 39.45  
**IMPRIMERIE : Stand 39.45**  
 Adresse télégraphique :  
**LA SUISSE, GENÈVE**  
**ABONNEMENTS (Suisse et Étranger) :**  
 (comprenant notre supplément  
 du dimanche «Madame»)  
 1 mois | 2 mois | 3 mois | 6 mois | Un an  
 2.- | 4.- | 6.- | 12.- | 22.-  
 Compte de chèques postal 1. 250  
 On peut souscrire dans tous les bu-  
 reaux de poste moyennant une surtaxe  
 de 30 centimes par abonnement

# La Suisse

## Dernières Nouvelles de la Nuit

**ADMINISTRATION : CITÉ, 25**  
 Téléphone Stand 316  
**ANNONCES . . . . . Fr. 0.50** la ligne  
**RÉCLAMES, Fr. 1.75 et 2.50** de  
**AVIS MORTUAIRES Fr. 0.60** 6 points  
 Avis mortuaires de Sociétés Fr. 2.- par insertion  
 (maximum 8 lignes)  
 De 6 h. à minuit (le dimanche dès  
 6 h. 1/2) s'adr. à la Rédaction, Cité, 19  
**Bureaux des Annonces  
 PUBLICITAS**  
 Société Anonyme Suisse de Publicité  
 5, rue de la Corralerie, 5 - Genève  
 et AGENCES :  
 22, rue du Mont-Blanc } Véro, Grauer & Co  
 et 27, rue du Rhône }  
 Nombreuses succursales, agences et  
 correspondants en Suisse et à l'Étranger.

Chiffre de tirage contrôlé et tenu à la disposition des intéressés par l'Association Suisse de Publicité, Waaggasse, 7, Zurich

### Stepan Raditch

Les efforts de la science, les soins de l'entourage, les prières dans les églises sont restés vains. Le leader croate Stepan Raditch est mort des suites des blessures reçues dans la tragique séance du 20 juin à la Skoupchtina. Sa disparition cause une profonde émotion dans le pays et une immense douleur en Croatie que le défunt a défendue et servie jusqu'au dernier souffle.

Je suis un des rares Serbes qui n'ont jamais caché leur admiration pour Raditch. Je l'ai rencontré pour la première fois à Paris où il vivait en proscrit, collaborait à un journal de Prague et fréquentait l'École libre des sciences politiques. De retour à Zagreb, il continue la lutte et ne manque aucune manifestation pour exalter le patriotisme du peuple contre la domination austro-hongroise. C'est ainsi qu'il brûle un jour devant le monument Jelacic le drapeau magyar sous les yeux de l'empereur François-Joseph à Zagreb. Une autre fois, il harangue la foule et l'invite à enlever les enseignes en langue étrangère qui sont, dit-il, une injure pour le pays. Un soir il fait irruption avec un groupe d'étudiants dans le Théâtre de Zagreb pour empêcher les acteurs de jouer une pièce allemande préjudiciable aux Slaves. Ces gestes lui valurent la prison. En même temps ils lui créèrent une auréole de martyr.

Rien n'arrête Raditch dans sa mission. Pour mieux réussir, il ouvre une librairie qui porte son nom et qui inonde les villages de brochures, de pamphlets, d'almansachs. La plupart de ces publications sortent de sa plume. Raditch a beaucoup écrit. Il a rédigé une revue, *La Pensée nationale*, et publié un grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont *Les Croates et les Serbes* (1902), *La politique slave dans la monarchie des Habsbourg* (1905), *L'Europe contemporaine* (1907), *Le peuple tchèque au début du XXe siècle* (1912), *La Bulgarie restaurée* (1917). Ces livres ont un grand intérêt historique et politique. En 1903, M. Raditch forma, avec son frère, le parti paysan croate dont il sera un chef vénéré pendant vingt-cinq ans. Lors de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, Raditch a plaidé la cause serbe avec un élan admirable.

Pendant le cataclysme mondial, Raditch se trouve de nouveau incarcéré. Cette fois avec un grand nombre d'intellectuels, dont la seule faute était d'être serbes ou croates. Souffrant de la faim, supportant les humiliations, il attendait patiemment le triomphe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Aussitôt évadé, il se jette dans l'arène politique avec plus d'ardeur que jamais. Il annonce l'écrasement de l'ennemi séculaire et l'avènement d'une Croatie libre. D'emblée il gagne les cœurs des masses rurales et proclame la République croate paysanne. C'est un coup de massue pour les dirigeants serbes qui, par les pactes de Corfou et de Genève, prirent l'engagement de sauvegarder la monarchie et la dynastie actuelle. Un conflit éclate entre Belgrade et Zagreb; il se termine par un nouvel emprisonnement de Raditch. Cet acte indigné la population croate et contribue à rehausser la popularité de son héros. En effet, aux élections législatives, Raditch obtint soixante-dix députés et reste maître absolu de la Croatie. Un tel succès met dans l'embarras le gouvernement de Belgrade. Aussi le roi Alexandre, qui guide discrètement le pays vers ses nouvelles destinées, empêcha-t-il le procès contre le chef croate. Un accord entre Pachitch et Raditch est signé. Les représentants croates rentrent à Belgrade et participent au gouvernement et au parlement. Les frondeurs deviennent frères.

Républicain et fédéraliste, M. Raditch s'incline devant le régime monarchiste et centraliste. Ceux qui connaissent le tribun croate ne sont nullement surpris de sa volte-face. L'effort gigantesque de la Serbie pour l'union nationale a fini par acheminer Raditch vers la résignation. Il a compris que l'adaptation au nouvel ordre de choses était plus utile que l'agitation. Voyant, d'autre part, le roi incarner les vertus de sa race et faire partout son devoir de chef, Raditch préféra la monarchie à la guerre civile. Son fédéralisme fut ainsi relégué au second plan et resta un programme d'avenir.

M. Raditch était un orateur éblouissant d'idées et d'images, un chef qui enflamme et fascine les masses. C'était un jacobin plein de bonté et de probité. Le peuple votait plutôt pour l'homme que pour sa doctrine. Il avait une capacité de travail extraordinaire et une mémoire prodigieuse. Il avait beaucoup voyagé et connaissait plusieurs langues. Son esprit religieux et mystique séduisait ses auditeurs. Comme tous les humains, il avait aussi des défauts : il parlait trop, insultait facilement et penchait vers l'utopie. On lui reproche ses contradictions dans la vie politique. Cela arrive souvent aux politiciens et dans tous les pays. M. Briand, naguère champion de la grève générale, n'est-il pas aujourd'hui anôtre de la paix? On prétend que M. Raditch était un esprit destructeur. Moins que Clemenceau, lorsqu'il était en opposition et faisait tomber les

ministères. Mais lorsqu'il prit le pouvoir un jour que sa patrie était menacée, n'a-t-il pas été sublime?

M. Raditch meurt à l'apogée de sa force. Nous aimons à croire que les balles meurtrières qui ont abattu les députés croates ont tué en même temps l'idée de la Grande-Serbie. Les gouvernants de Belgrade reprendront conscience; ils cesseront de penser et d'agir en Serbes. Asservir n'est pas conquérir. Le royaume yougoslave est l'œuvre des sacrifices communs. L'union est solide lorsqu'elle est faite

dans la liberté et dans l'égalité. L'Etat est fort lorsqu'il est aimé. A la politique de dispute doit succéder une politique de concorde. L'accolade que le roi donna à Raditch le jour de l'odieux attentat est un symbole. La paix est scellée dans les larmes. L'école de la douleur est bonne. L'heure est venue d'une Yougoslavie conciliatrice et généreuse où tous les fils pourront respirer à l'aise, unis dans un même amour du travail et de la justice.

Dr MITKOVITCH.

### CENTENAIRES

### Premiers visages du féminisme

La mode est aux centenaires. Il y en a de magnifiques, d'intimes et de mélancoliques; j'en prévois un qui serait amusant.

Les femmes qui s'occupent de politique et de féminisme pourront fêter, en 1932, le centenaire du premier journal féminin qui n'était pas un journal de modes. C'était le *Journal de la femme libre*, dont Jeanne-Désirée Voilquier et sa sœur Suzanne étaient les rédactrices.

J'imagine que pour un tel centenaire M. Delarue, le subtil bibliothécaire attaché à la bibliothèque de l'Université, nous offrira une sensationnelle exposition. Je crois savoir qu'il y a dans les « réserves » de la bibliothèque des documents qui constitueraient un bel et très intéressant ensemble. On y verrait le projet de Constitution des « Vésuviennes » où l'égalité absolue des sexes, au point de vue des devoirs et des droits, était proclamée; on y lirait, entre autres, cet article : « Le mariage étant une association, chacun des deux époux doit partager tous les travaux; tout mari qui refusera de prendre sa part des soins domestiques sera condamné par un tribunal *ad hoc*. » On trouvera encore dans la *Voix des femmes*, le 22 avril 1848, un manifeste de réformatrices proposant de changer le costume des femmes et de le rendre plus viril :

« Portons désormais des chapeaux républicains, ronds, en paille pour l'été, calotte basse et ronde, large de bord de cinq ou six pouces. Nous les poserons sur le haut de la tête, comme les hommes. — Mais nos cheveux? — Vos cheveux? Vous les couperez! »

Les journaux féministes bientôt se multiplient : la *Tribune des femmes*, la *Politique des femmes*, l'*Opinion des femmes* s'ajoutent à la *Voix des femmes* dirigée par Mme Eugénie Niboyet, fondatrice du Club des femmes qui devait être supprimé par l'Assemblée nationale. Le 22 mars 1848, des délégués du Comité des droits des femmes ayant demandé au gouvernement provisoire le droit de voter, Armand Marrast éluda la réponse. Mais en avril 1849, Jeanne Deroin posa officiellement sa candidature à l'Assemblée nationale : « La vie est triple, disait-elle, dans sa profession de foi; la vie individuelle, la vie de famille et la vie sociale. Refuser à la femme le droit de vivre sa vie sociale, c'est un crime de lèse-humanité. »

Le jour des élections, il y eut des bulletins pour elle; mais on ne les compta pas. On donnait raison à Proudhon, qui disait fort brutalement : « Nous ne comprenons pas plus une femme législateur qu'un homme nourrice. »

Cependant trois députés avaient soutenu à l'Assemblée le droit pour les femmes de pétition politique. Que les féministes d'aujourd'hui les inscrivent en lettres d'or! C'étaient Schlicher, Crémieux et Laurent de l'Ardèche, qui osaient lutter non seulement contre l'esprit public, les conventions, les habitudes, mais contre le ridicule qui, en France, tue presque toujours.

Le féminisme, cependant, résista, malgré le ridicule dont l'accablaient les suffragettes. Elles choisirent pour les représenter George Sand, mais sans la consulter et d'une telle manière que Sand elle-même se fâcha :

Nous n'avons pas en vain élevé la voix, disait Eugénie Niboyet dans la *Voix des femmes*. Les femmes sont quelque chose dans un pays où les hommes étaient tout.

Le représentant qui unit nos sympathies, c'est le type *un et une*; être mâle par la virilité, femme par l'intention divine, la poésie.

Nous voulons *Hommer (sic)* Sand. Elle s'est faite homme par l'esprit, elle est restée femme par le côté maternel. Sand est puissante et n'effraie personne; c'est elle qu'il faut appeler par le vœu de toutes au vote de tous.

La réponse de George Sand est pleine de mépris et toute parée de politesse :

« Un journal rédigé par des dames, disait-elle, a proclamé ma candidature à l'Assemblée constituante. Si cette plaisanterie ne blessait que mon amour-propre, en m'attribuant une prétention ridicule, je la laisserais passer. Mais on pourrait croire que j'adhère aux principes dont ce journal se fait l'organe : 1. J'espère qu'aucun lecteur ne voudra perdre son vote en prenant fantaisie d'écrire mon nom sur son bulletin; 2. Je n'ai pas l'honneur de connaître une seule des dames qui forment des clubs et rédigent des journaux; 3. Les articles qui pourraient être signés de mon nom ou de mes initiales dans ces journaux ne sont pas de moi. »

Je demande pardon à ces dames qui, certes, m'ont traitée avec beaucoup de bienveillance, de prendre des précautions contre leur zèle. Il semble, en un temps où l'on se représente volontiers George Sand sous les traits d'une amazone, qu'un tel document valait d'être cité.

Mais, pourquoi, à l'occasion de la « Saïfa », M. Delarue n'organiserait-il pas à Genève une exposition des journaux et des livres des féministes du XIXe siècle? L. F.

### Après l'échec d'Ivry



Le communiste Doriot interpellera le gouvernement, coupable, à ses yeux, d'avoir empêché le désordre.

### AU JOUR LE JOUR

Une nouvelle vient d'être publiée, qui sûrement contristera les sympathiques consuls de Danse, en Chorégraphie. Voici : Mme Violet Vanbrugh, l'actrice anglaise bien connue, a constaté que ses camarades qui dansent régulièrement, ou plutôt fréquemment le charleston ne savent plus ni marcher, ni s'asseoir, ni se lever.

Encore moins courir.  
 Tout au plus savent-elles se coucher. Elles ne sont plus bonnes qu'à faire des horizontales. Et qu'on frémissent : elles ont « la tête dans les épaules, les genoux en dedans, la poitrine rentrée. Chacun de leurs pas est un sautillerement. Si ce n'était que ridicule on pourrait rire, mais c'est inquiétant ». Voyant l'avenir si peu rose, Mme Violet « pousse un cri d'alarme ». Et elle propose de créer une école de réadaptation.

Allons-y!  
 — Vous voyez ma tête, docteur?  
 — Non...  
 — Approchez... et baissez-vous un peu... là! dans les épaules.  
 — Ah! bien... Et où avez-vous mis votre poitrine?  
 — Je l'ai rentrée.  
 (A Genève nous dirions qu'elle l'a « réduite » ce qui serait vrai.)

De même qu'il existe, explique la dame Violet, des sanatoriums où l'on guérit les intoxiqués de l'opium et de la coco, il y aurait un établissement où l'on réparerait les ravages du charleston.

Dans ce même ordre d'idées, Paris s'est glorifié d'ouvrir un pavillon pour ses lépreux. Nous rappelons-nous le vilain temps où ces malades étaient traités comme des chiens (n'ayant pas payé la taxe)? On en compte une centaine dans le département de la Seine, déclarent les journaux bien informés. Mais ils sont rarement dangereux — les lépreux. La lèpre, en nos pays tempérés, ne se communique que par l'effet de la cohabitation.

Un peu comme l'espéranto.  
 Le charleston est moins redoutable. Mais cette danse offre également des risques de contagion. On a signalé des familles entières qui s'y livrent périodiquement. C'avait commencé par le fils. Puis fut contaminée sa sœur aînée, ensuite sa sœur cadette, enfin la plus jeune des trois filles, jusqu'à ce que la mère se mit à charlestonner en cachette, tandis que le père, lui, charlestonne dans la rue, le soir, en quittant son bureau. C'est un peu ce que nous appelions autrefois la danse de Saint-Guy.

Je lis encore :  
 « On n'a pas constaté, cependant, que les Françaises fussent à ce point abimées par la danse inquiétante. Tout au plus donne-t-elle aux petites bourgeoises une allure abondamment simiesque ».

Un maître à danser genevois prétend d'ailleurs que le charleston rajeunit. A condition de n'en pas trop faire.

Et jamais pendant les repas, surtout.  
 Alors on pourra peut-être le substituer avantageusement aux greffes du Dr Voronoff, les Anglais, gens pratiques, ayant fait défense à celui-ci de pratiquer chez eux. ZED.

En vente partout : **Petit Guide à Genève**

### L'Amérique chez nous



Les tuteurs américains en promenade (Photo Wassermann, Genève.)

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

— Naples, 10 (Stefani): L'Observatoire du Vésuve communique que l'activité du volcan a subi durant les douze dernières heures un phénomène curieux. Une véritable bouche à feu s'est ouverte dans la partie S.-O. du cratère et des flammes d'une hauteur d'une quinzaine de mètres s'en échappaient tandis qu'un fort courant de lave très liquide sortait par trois issues à la fois. Des explosions se produisirent aussi avec violence provoquant un jet de masses incandescentes qui s'élevait jusqu'à une centaine de mètres.

— Terni, 10: Jeudi après-midi un violent incendie a éclaté dans une fabrique de linoléums à Narni. Le feu a pu être maîtrisé après une nuit d'efforts. Plusieurs tubes d'oxygène ont éclaté. La fabrique est entièrement détruite. Les dégâts sont évalués à deux millions de lires.

— Londres, 10 (Havas): Selon le Daily Telegraph, la police aurait découvert un certain nombre de bombes dans une habitation particulière de Londres.

— Beaumaris (Ontario), 10 (Havas): A Beaumaris, un hydravion s'est écrasé sur des rochers. Le pilote et un passager ont été tués; cinq autres passagers ont été blessés.

— Londres, 10 (Havas): Suivant une dépêche de Riga reproduite par le Matin, au sujet du départ de M. Staline pour le Caucase, on considère comme probable qu'après l'expiration de son congé, M. Staline ne retournera pas à son poste comme chef du bureau politique.

— Paris, 10 (Havas): A minuit, l'état de santé de l'ingénieur Gianoli, blessé dans l'accident où a péri l'aviateur Drouhin, paraissait meilleur. Quant à Manuel, on ne croit pas que sa vie soit en danger.

Après le drame polaire

M. Vangensten, conseiller de légation de Norvège à Rome, a envoyé à Nobile une lettre reproduisant des déclarations qui lui avaient été faites par Malmgren. Cette lettre dit notamment: Quand nous avons demandé à Malmgren s'il ne craignait pas les risques de l'expédition, il nous répondit qu'il n'avait jamais vu une entreprise polaire aussi bien préparée. Il souligna que toutes les expériences faites avec le Norge avaient été minutieusement étudiées et qu'il avait la plus grande confiance.

De Moscou, on annonce que le brise-glaces Sedow est passé au nord de la Nouvelle-Zélande et aux îles Charles. Il s'efforcera d'atteindre la terre Alexandre et de découvrir un emplacement d'où un avion pourra s'envoler à la recherche des groupes Amundsen-Guilbaud et Alessandri.

Le comité de secours a proposé que le Sedow fasse des recherches dans la région de la terre Victoria où, d'après les pronostics, le groupe Alessandri a vraisemblablement été entraîné.

Le compromis franco-anglais

Le Daily Chronicle dit tenir de bonne source que par le compromis naval franco-britannique:

1. Le nombre des croiseurs munis de canons de 6 et de 8 serait limité.
2. Les croiseurs portant des canons de calibre inférieur ne seraient pas limités.
3. Le nombre des sous-marins de 600 tonnes et plus serait limité, mais aucune limitation ne serait prévue pour les navires d'un tonnage inférieur.

**Automobilistes!**  
  
 Savez-vous que l'HUILE YACCO est recommandée officiellement par le constructeur pour le graissage de votre UNIC.  
 Agence de Genève: Etabl. L. Dietrich, 13, r. de l'École

**ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE**

est recommandé depuis 53 ans comme:  
**Boisson hygiénique et d'agrément:** Une dizaine de gouttes dans un verre d'eau fraîche sucrée ou non  
 Fr. 1.75 et Fr. 2.50 le flacon rond  
 N. B. — En envoyant les emballages vides à F. Bonnet et Cie S. A., Genève, avant le 15 août, vous pouvez gagner 50 dollars. Demandez prospectus à votre fournisseur.

**CONFEDERATION**

Le prix du pain

L'Agence télégraphique apprend que, vu la réduction du prix des céréales et de la farine, le prix du pain va également subir une réduction appropriée. C'est ainsi que pour les villes de Berne et Schaffhouse la réduction sera de trois centimes et que le kilo de pain coûtera 52 centimes; à Zurich et Thoune la réduction sera de cinq centimes; ainsi le prix du pain à Zurich ne sera plus que de 52 centimes et 48 centimes à Thoune. Les nouveaux prix entreront en vigueur probablement au cours de la semaine prochaine.

Dans le massif de la Jungfrau

Triple chute

Trois touristes parisiens, MM. Paul Strellt, Louis Ardev et Louis Cochard qui, partis de la cabane Concordia, voulaient faire l'ascension de l'Ebnethluch (3964 mètres) dans le massif de la Jungfrau, ont été victimes d'un accident. Les alpinistes étaient encordés. L'un d'eux glissa, entraînant ses deux compagnons, qui n'avaient probablement pas pris suffisamment de précautions, dans le gouffre.

L'accident avait été aperçu de la cabane Concordia. Une colonne de secours partie de cet endroit ramena, le jour même, les blessés à la cabane.

M. Strellt, qui ne pouvait pas se mouvoir, a été conduit sur un traîneau au Jungfraujoch par les guides Hans Graf et Christian Bischof. M. Ardev, qui n'a été que légèrement blessé à la tête et aux mains, a pu repartir sans aide. M. Cochard, qui a une entorse, est resté à la cabane.

M. Strellt a été ramené par chemin de fer à Interlaken et hospitalisé à l'infirmerie du district. Il est grièvement blessé à la colonne vertébrale et à la tête.

Echos du 1er août

A Zermatt

Une splendide soirée de 1er août, calme et douce. Dès que les cloches ont lancé leur appel solennel, tout Zermatt s'est réuni dans la rue principale, joliment décorée, et la musique entraîne tout un cortège vers la place de fête; des luminaires et des lanternes multicolores l'encadrent d'une guirlande lumineuse. La nuit est venue: aussitôt des feux s'allument sur les hauteurs, feux de bengale projetant leurs lueurs vertes et rouges sur les rochers, ou sur les façades des hôtels, fusées, pétards, et là-haut de grands feux dont les flammes montent tranquilles vers le ciel comme une prière.

Tout le monde est maintenant réuni au pied de la tribune officielle. M. le professeur Emile Falk, de Genève, l'organisateur et l'animateur de toutes les fêtes des hôtesses de Zermatt, annonce les orateurs. M. le curé de Zermatt, tout d'abord, prononce en allemand un vibrant discours, animé d'un ardent patriotisme. Ensuite l'assemblée chante le Cantique suisse, et M. Martin-Achard, député au Grand Conseil, adresse en français un appel à l'union des confédérés et un chaleureux salut à nos concitoyens à l'étranger. De vifs applaudissements soulignent aussi ces éloquentes paroles, et l'hymne national unit les voix et les cœurs de toute l'assemblée.

Un feu d'artifice termina la fête, tandis que les grands feux s'éteignent peu à peu sur les hauteurs. Dans le ciel, d'un bleu profond, la lune brille, éblouissante, illuminant à son tour les flancs du beau Cervin. Le 2 août, M. le Dr Seiler, directeur des réputés hôtels Seiler, a invité tous ses hôtes à un pique-nique sous les mélèzes de Tiefenmatten. Splendide journée encore dont se réjouissent chaque année les hôtes habitués de Zermatt et qui laisse en leur cœur un inoubliable souvenir.

Ch. P.

A LAUSANNE

La journée des sections romandes du T.C.S.

(C. P.) — C'est le dimanche 26 août que les sections romandes du Touring-club suisse fêteront leur grande journée, sur la place certes spacieuse du Châtaignier, au Mont-sur-Lausanne. La section automobile vaudoise de notre grand club national de tourisme est chargée de l'organisation de cette belle manifestation, ce qui revient à dire que tout sera parfait. Ajoutons d'ailleurs à ce propos que les sections genevoise, neuchâteloise, valaisanne et fribourgeoise ont prêté à leur sœur de Lausanne leur précieux appui et leur collaboration. D'ores et déjà, nous pouvons assurer à cette journée, qui en aucun cas ne sera renvoyée, un succès retentissant; tous les membres du Touring-club suisse, leurs parents et amis sont cordialement invités.

Voici, succinctement résumé, le programme de la journée:

A 9 heures, se réuniront les membres de la commission d'organisation et des comités des sections romandes du T. C. S.

Puis, dès 10 heures, est prévue l'arrivée des participants, suivie de la formation du parc des voitures. A 11 heures, apéritif, concert spécial par la fanfare l'Union instrumentale du Mont-sur-Lausanne, forte de 32 exécutants.

Le pique-nique facultatif ou le dîner de campagne, pour lequel les participants doivent s'inscrire jusqu'au 20 août au plus tard au près du secrétariat de la S. A. V. du T. C. S., 16, avenue du Théâtre, à Lausanne, seront servis à 11 heures et demie.

Enfin, dès 13 heures 30, commencera un bal champêtre, avec le concours de la fanfare du Mont. Suivra également l'ouverture des jeux, soit fléchettes, plaques, quilles, etc. Le tir au floberet ne manquera pas d'attirer d'innombrables amateurs. La course aux œufs et aux sacs pour grands et petits sera palpitante. Quant au gymnase automobile sur la place du Châtaignier, il s'attirera les faveurs de tous les « as » de la route!

Précisons, à ce propos, qu'aucune finance ne sera perçue pour le bal et les divertissements et jeux divers. La distribution des prix a été fixée à 16 h. 30, sans d'ailleurs arrêter le bal. Les amateurs de parquet ciré — du pont de danse en l'occurrence — pourront s'en donner à cœur joie.

Le licenciement est prévu pour 19 heures. Ajoutons que la cantine couverte contient 400 places assises, et le pont de danse couvert possède une superficie de 400 mètres carrés.

Nous reviendrons sous peu encore à cette grande journée et tenons aujourd'hui à rendre attentifs tous nos lecteurs à cette manifestation de grand style. Elle mérite un vif succès!

E. N.

**CHRONIQUE LOCALE**

Samedi 11 août

224e jour de l'année; Sainte Suzanne; lever du soleil, 5 h. 8; coucher, 19 h. 42; coucher de la lune, 16 h. 59 (nouvelle lune mercredi, à 14 h. 19).

CONSEIL D'ETAT

Dans sa séance d'hier, le Conseil d'Etat a arrêté de radier M. le Dr Alfred Gemuseus du registre des médecins-chirurgiens et de lui interdire de pratiquer l'art de guérir sur le territoire du canton.

Il a nommé jusqu'au 1er août 1929, aux mêmes conditions que précédemment, M. Paul Rossier, dans ses fonctions d'assistant du directeur de l'Observatoire.

Il a ratifié la nomination, pour une durée de trois ans, de M. Georges Berguer en qualité de professeur extraordinaire de psychologie religieuse et d'histoire des religions à la Faculté autonome de théologie protestante.

Il a accepté pour le 31 août, avec honneur et remerciements pour ses bons et loyaux services, la démission de Mme Emilie Stocker de ses fonctions de régente dans les écoles primaires de la ville de Genève.

Il a autorisé M. Jean Frey à exercer la profession de dentiste et Mlle Elise Bahler à pratiquer celle d'infirmière dans le canton.

Et il a approuvé la délégation de fonctions faites par M. Robert Martin, maire de la commune de Pregny, à M. François Favre, du 9 août au 2 septembre.

A LA C. G. T. E. — La C. G. T. E. rappelle

au public que, dans le but de faciliter l'usage des billets du dimanche, ceux-ci sont délivrés dès le samedi après-midi. Tous les types de billets sont en vente dans toutes les stations.

**A L'INSTRUCTION.** — M. Batard, juge d'instruction, s'est rendu à la clinique de la Colline où il a pu interroger M. et Mme Hoole et miss Mackey, les rescapés de l'accident de Montalègre.

M. Batard est ensuite allé à l'Hôpital où il a entendu une dizaine de blessés, tous victimes d'accidents d'autos et de motos.

**SOYONS EXACTS.** — Contrairement à ce que certains de nos confrères du matin ont annoncé, la police n'a ouvert aucune enquête sur un accident dramatique dont une femme aurait été victime à Vésénaz-La Pallanterie — de la part d'un motocycliste. Il y a eu tout simplement ceci qu'un piéton, M. Perrin, en tombant, s'est blessé au genou et a été, sur l'ordre du Dr Aubin, transporté à l'hôpital, ce que « La Suisse » a raconté, hier matin. M. Perrin prétend avoir été bouculé, mais on ne croit guère à cette version.

**ACCIDENTS ET COLLISIONS.** — A Chêne-Bougeries, un cycliste, M. Brunner, 17 ans, employé, demeurant à Chêne-Bourg, voulut devancer une camionnette conduite par M. Emile Chaboz, domicilié rue Lissignol, mais il alla se jeter sur un tram de la ligne 12 qu'il n'avait pas aperçu.

Souffrant d'une forte commotion, le cycliste a été soigné par le Dr Audéoud. C'est à sa propre imprudence que le cycliste doit ce qui lui est arrivé.

— Un camion, conduit par le chauffeur Roger Matthey, 22 ans, Neuchâtelois, domicilié rue des Caroubiers, 11, a tamponné au Grand-Ouai l'auto de M. Armand Pochelon, bijoutier place de la Fusterie.

Légers dégâts à l'auto.

— En actionnant l'accélérateur au lieu des freins, un automobiliste qui conduisait pour la première fois, M. Alfred Walti, blanchisseur au Grand-Saconnex, est allé se jeter sur un poteau téléphonique sur la route de Perney.

L'avant de la voiture a été enfoncé. On a remis daplomb le poteau légèrement ébranlé.

— Au boulevard Georges-Favon, deux taxis, conduits par MM. John Mégevet et Joseph Blandin, se sont rencontrés. Dégâts matériels.

**LE FEU ET LA SECHERESSE.** — Un commencement d'incendie a éclaté hier après midi dans les moraines de Saint-Jean. Le P. P. l'a éteint rapidement.

La rentrée des classes

A l'Ecole d'horlogerie

La rentrée des classes est fixée à lundi, 7 heures, pour les élèves en cours d'apprentissage, et au 27 août pour les nouveaux élèves.

Le public est informé que l'Ecole d'horlogerie ne forme pas seulement des horlogers, mais aussi des ouvriers pour les différentes industries où l'on travaille les métaux, et qui demandent de l'adresse et de la délicatesse des doigts, telles que constructions d'appareils électriques de petit volume, machines d'horlogerie, étampes, horloges électriques et astronomiques, etc. Des cours spéciaux sont organisés pour les commerçants et pour les ouvriers et ouvrières sur les parties brisées de la montre. L'apprentissage est d'une durée d'un à cinq ans, suivant le programme choisi, et l'écolage pour les Suisses est de 5 francs par mois.

Renseignements et programmes au secrétariat de l'école.

Dans les écoles primaires et enfantines

Elle est fixée au lundi 3 septembre pour les écoles enfantines et primaires de l'agglomération urbaine et pour les établissements d'instruction secondaire et professionnelle.

**Chaussures Neptune**  
 1, rue de Rive, 1  
**HORS-SÉRIES OCCASIONS**  
 Pour dames:  
 15.50 16.50 19.50 24.50  
**Séries réclame**  
 Souliers bride belge, garni brun . . . 18.75  
 Décollé belge . . . 19.50  
 Trotteur belge cousu trepointe . . . 19.50  
 10 % d'escompte sur les souliers lambrés  
 Sandalettes semelles chrome, Nos 35-36-40-41  
 4.25  
**Pour enfants:**  
 Espadrilles, sem. chrome Nos 29-30-31-33. 1.95  
 Espadrilles bleues, semelles ficelle, Nos 29-30-31-32. 1.30  
 Richelieu brun, semelles crêpe, 26/29 19.50 30/35 22.50

Feuilleton de La Suisse 56  
**Les trois mensonges**  
 par BOISYVON

Il ne tenait pas à traverser la voûte gardée par des Arabes et Ali ben Moktar haussa les épaules. Il savait bien que les musulmans tolèrent les juifs à notre époque et qu'ils n'ont guère à craindre dans la Médinah, la ville arabe, même lorsqu'ils y entrent aux heures défendues.

Un gardien questionna pourtant Ali au moment où nous franchissions la porte, et l'ancien tirailleur dut lui expliquer que nous regagnions notre gîte. Je m'étais avancé de quelques pas pour que mon silence ne pût valoir une interrogation directe et j'attendais mon compagnon d'une manière naturelle, comme s'il exposait notre situation à tous les deux.

— Première fois moi voir ça, me dit Ali ben Moktar lorsqu'il m'eut rejoint.

Et l'idée me vint alors que ces précautions avaient pu être suggérées par Mouley Rahmani. La prudence du juif ne me parut donc pas aussi inconsiderée qu'elle avait semblé à l'Arabe.

Nous retrouvâmes Ismaël. Je l'aperçus marchant devant nous dans le souk désert. Les chaînes barrant les rues devenaient de plus en plus fréquentes et tintaient parfois sur notre passage. Ali ben Moktar nous montra les toits et dit quelques mots à Ismaël.

— Il faut maintenant suivre les terrasses, murmura le juif à mon oreille. Nous sommes tout près de la demeure de Mouley Rahmani. Au coin de la rue, nous trouvâmes un quartier de roc qui consolidait un mur. En grimpaient sur le sommet nous pouvions atteindre le toit de la maison. C'est ce chemin-là que nous primes.

CHAPITRE XV  
 Stratégie

Notre course sur les terrasses fut une longue suite d'escalades, de sauts, de chutes et d'acrobaties.

Nous dérangeâmes des chats qui, à notre approche, s'enfuirent comme des flèches et bondirent par-dessus les ruelles et les cours béantes. En me dressant subitement derrière un parapet, j'effrayai un groupe de femmes qui poussèrent des cris aigus et se jetèrent dans l'escalier croyant avoir à faire à des rôdeurs de nuit.

Puis il fallut se coucher sur les toits crépis de chaux et traverser une rue que nous apercevions au-dessus de nos pieds comme un précipice noir, coupant les blocs neigeux des maisons. Cela ne représentait guère plus de deux pas à franchir, et, de l'autre côté, le grand jardin de Mouley Rahmani se découvrit à nos yeux.

Alors nous redoublâmes de précaution. Personne heureusement ne séjournait sur les toits et je reconnus bientôt le harem avec son patio et sa fontaine hexagonale.

La cour me parut vide, mais il fallait attein-

dre le toit si nous voulions observer utilement. Je me souvins de la glissade qui avait failli me précipiter sur la mosaïque lors de ma première tentative, et je conseillai à mes compagnons de se déchausser. Ali ben Moktar enleva ses babouches et les passa dans sa ceinture. Ismaël laissa ses socques de bois sur la plateforme et je plaçai près d'elles mes souliers.

Ces précautions prises, nous nous affalâmes sur le toit qui recouvrait le pourtour du patio et, m'étalant sur le versant, la tête dépassant le rebord, j'examinai les logements des femmes ainsi que je l'avais fait la première fois.

Ce fut d'abord vers la chambre d'Isabelle que je portai mes yeux, mais je ne vis aucune babouche devant la porte. La cour, d'ailleurs, n'était pas éclairée et je devais regarder avec beaucoup d'attention pour discerner un objet sur le sol. Les dessins de la mosaïque me gênaient et l'enchevêtrement des arabesques compliquées me faisait croire à la présence de reliefs qui n'existaient pas.

Mes compagnons étaient demeurés contre le mur, sur le faite du toit, accroupis afin de se dissimuler de leur mieux. Je revins vers eux et leur fis part de mon embarras.

— C'est tout simple, dit Ismaël, fougueusement, il faut sauter.

Ali ben Moktar secoua la tête. Je crus d'abord qu'il craignait une pièce ou une surprise, mais le Juif me donna d'autres raisons. Ali ne voulait pas entrer dans le harem, c'était pour lui un lieu défendu et il ne prétendait pas pécher.

— Alors, lui dis-je, si l'on me tue là-dedans, tu ne viendras pas à mon secours?

— Si tuer, c'est guerre, répliqua-t-il, tirailleur en avant; si pas-tuer, pas guerre.

Finalement, Ismaël put établir un compromis. Ali ben Moktar resterait sur le bord du toit et surveillerait le premier étage. Il pourrait même nous être d'une grande utilité si nous voulions reprendre ce chemin avec Isabelle délivrée. Sa longue ceinture déroulée servirait de câble.

Cependant, il fut décidé qu'au premier appel Ali viendrait nous rejoindre.

Je ne doutais pas du courage d'Ali ben Moktar, ni de son dévouement, mais je comprenais aussi ses préjugés et ses répugnances. Comme il le disait: « nous n'étions pas encore en guerre », car le supplice du casque de cuir n'avait pas versé mon sang. Jusqu'à un certain point, il le considérait comme une juste punition de mon obstination, ce qui ne l'avait pourtant pas empêché de risquer sa vie pour me délivrer, et, chose plus importante encore, d'entrer en relations avec un juif qu'il connaissait, mais n'estimait pas. Cela uniquement parce qu'il savait que je serais plus en sûreté chez un juif que chez un musulman.

La détention d'Isabelle par Mouley Rahmani ne comptait pas pour lui, il la considérait comme une chose légale, naturelle et parfaitement honorable.

(A suivre.)